

LA GAZETTE DE L'ACMN

février 2004
Volume 6, Numéro 1

>>> Attention :

le 19 et non le 20 mars,
faute de conditions
financières acceptables
pour la salle de réunion et
le repas...

Assemblée générale à Paris Convocation

Appel à candidatures

Perspectives 2004

AACMN
Annuaire 2003

« Louisiane »
(feuille absente de l'envoi de la
Gazette 2003-5 !)

Directeur de la publication :
Robert Chénier, Association pour la
conservation des monuments
napoléoniens (ACMN)
administration :
31, rue de la Bourbonnerie
78690 Les Essarts le Roi
Tél. 01 30 41 63 63
Courriel : robert-chenier@wanadoo.fr

Cotisation de base : 30 euros,
de soutien : 34 euros

Fidèles à notre tradition de commémorer le 20 mars
- naissance du Roi de Rome et retour de l'Île d'Elbe -
et cette année, le bicentenaire de l'Empire,
l'Assemblée générale 2004 de l'ACMN se tiendra le :

VENDREDI 19 MARS 2004, 11 HEURES

Gare d'Austerlitz (cour départ) Paris.

Stationnement auto : parking Gare d'Austerlitz.



PROGRAMME

- De 10 h 45 à 11 h : Accueil des participants
salle PO du rez de chaussée du Buffet de la gare
d'Austerlitz (cour départ).
- 11 h : Assemblée générale dans la salle PO.
- Vers 12 h 30 : Apéritif suivi du repas, pour les inscrits,
dans un salon du restaurant *Le Grenadier* (1^{er} étage du
Buffet de la gare d'Austerlitz).
- Vers 15 h : conférence de Bernard Quintin : *Les
capitaines de vaisseau de Napoléon.*
- Vers 16 h : Fin du programme.

> CONVOCATION <

L'assemblée générale ordinaire de l'ACMN qui rend compte de l'exercice
2003 se tiendra le 19 mars 2004 à 11 h, dans la salle PO du rez de chaussée
du Buffet de la Gare d'Austerlitz, cour départ, Paris.

Ordre du jour de l'assemblée générale :

- * Rapport moral
- * Élections de membres du Comité directeur.
- * Rapport financier.
- * Taux des cotisations 2004-2005.
- * Questions diverses.

Nota : Seuls les membres à jour de leurs cotisations peuvent
participer aux votes lors de l'Assemblée, et recevoir le numéro 46
La revue de l'ACMN (1^{er} semestre 2004).

Bulletin d'inscription et pouvoir dans cette gazette.